

INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE « LES SORBIERS », le 25 Mai 2013 à 14h30

Discours de Bernard BROISIN-DOUTAZ, Maire de GLOS

Bonjour à toutes et à tous.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons la bienvenue à cette cérémonie d'inauguration de la salle polyvalente « Les Sorbiers ». J.Vivien, M.Egaut, et B.Lechevallier n'ont pas pu être parmi nous pour des raisons familiales.

Je remercie de leur présence :

M. le sous-préfet, Lucien Giudicelli, M. le Conseiller Général et Président de Lintercom, Bernard Aubril, tous mes collègues Maires, Maires-adjoints, Conseillers Communautaires, les représentants de la gendarmerie, le Commandant Brien, l'Adjudant Kurtz, du CRD , Laurent Delanoé, Didier Josien, les professeurs et les musiciens qui vont nous faire le plaisir de nous accompagner pendant cette inauguration. J'en oublie sans doute, j'espère qu'ils ne m'en tiendront pas rigueur. Je dois vous présenter les excuses de Nicole Ameline qui rentre d'un voyage aux USA, et du sénateur Ambroise Dupont qui est retenu pour des raisons familiales.

Je remercie également bien sûr toutes les Glosiennes et tous les Glosiens qui sont venus très nombreux.

C'est toujours avec un grand plaisir, et j'ose le dire, avec une certaine fierté, pour les élus que nous sommes d'inaugurer une nouvelle infrastructure communale, qui s'inscrira dans le temps, et qui plus est dans cette période difficile.

L'édification d'une salle communale figurait en troisième position de nos objectifs lorsque nous nous sommes présentés aux élections municipales de 2008. Il s'agissait de répondre aux souhaits de nombreux habitants et à un besoin manifeste, notamment pour les scolaires, pour les associations de Glos qui, je le rappelle, sont au nombre de 5, pour les habitants et pour l'organisation de manifestations culturelles, musicales (ces dernières se déroulaient dans l'église jusqu'à maintenant).

Cette édification a pris un peu plus de temps que nous l'avions envisagé, les retards par rapport à nos prévisions étant dus d'une part au fait que nous avons dû rechercher un autre terrain que celui prévu depuis longtemps, ceci a demandé 2 ans, et d'autre part aux délais nécessaires à l'élaboration du projet , sa validation par le Conseil Municipal, la recherche de financement et de subventions, la délivrance du permis de construire, et enfin la réalisation par elle-même.

Enfin nous y voilà après quasiment une année de travaux qui ont effectivement démarré en juin 2012.

Si ces travaux sont complètement achevés à l'intérieur, il reste encore des choses à faire à l'extérieur mais qui n'empêchent pas l'utilisation de la salle immédiatement.

Ces choses à faire portent sur les espaces verts : pose de « bâches » sur les buttes avec plantation de végétaux tapissants, plantations de nombreux arbres (dont des sorbiers) mais cela sera fait pour cet automne, la pose de bancs devant et derrière la salle, l'installation de 5 luminaires.

Nous aurions bien sûr préféré que tout cela soit terminé pour aujourd'hui mais malgré un suivi de chantier rigoureux avec notre architecte, Alain Lemonnier, il y a eu les aléas climatiques, les décalages dus à des manques de fournitures quelquefois et quelques ajouts en cours de chantier.

Mais ne boudons pas notre plaisir, cette salle est belle !

Avant de vous la présenter et de vous laisser la découvrir, je voudrais vous parler du nom que nous lui avons donné : Les Sorbiers. Pourquoi cet arbre et pas un autre et pourquoi pas le nom d'un peintre, d'un musicien, d'un écrivain ? Ou d'une personnalité de la commune (il y a bien le peintre Jean-Charles Contel, mais son nom a déjà été utilisé à plusieurs reprises).

A une large majorité les membres du Conseil souhaitaient que le nom ait un rapport avec la commune.

Et après réflexion nous lui avons donné le nom d'un lieu dit sur lequel est érigée une propriété très ancienne, chargée d'histoire.

Ce serait trop long de vous raconter l'histoire des Sorbiers mais si cela vous intéresse, vous pouvez en prendre connaissance dans « Le cahier de raison » et les Archives du Carmel de Lisieux.

Je vais néanmoins vous en dire quelques mots : construite en 1899, cette propriété a été achetée par la famille Guérin en 1900. C'était les oncles et tantes de Thérèse Martin (devenue Sainte Thérèse) du côté de Zélie Martin, sa mère.

Pendant la guerre 39-45, les Sorbiers étaient la propriété de Georges Halley (il l'avait acquise en 1919), qui a accueilli beaucoup de monde dans cette période difficile.

Quelques faits à relater: le 13 août 1944, 26 bombes sont tombées sur la propriété, par exemple. Le 15 août la route de Courtonne est bombardée, beaucoup d'animaux sont tués dans les herbages. Le 23 août, 4 chars anglais sont dans le chemin de Chambray...

Et cette propriété est habitée aujourd'hui par Mademoiselle Marguerite Halley qui a connu cette période. Elle est présente et je la salue.

Le sorbier : c'est un arbre qui peut vivre jusqu'à 120 ans...Selon les légendes et les traditions, pour les Celtes et les Germains, le sorbier est un arbre sacré qui protège le bétail contre la foudre. Les Ecossais lui attribuaient le pouvoir de chasser les mauvais esprits près des maisons. Et dans la tradition campagnarde, le sorbier porte bonheur aux amoureux .N'est-ce pas un bon adage pour celles et ceux qui fréquenteront cette salle...

On l'appelle aussi le sorbier des oiseleurs, car ces derniers attrapaient au filet les grives attirées par les baies rouges. Il est apprécié pour la sculpture, ses baies sont comestibles en sorbet et en liqueur et enfin la confiture est un antidiarréique ! Alors notre choix n'est-il pas judicieux ? Et dorénavant vous pourrez parler du sorbier en toute connaissance de cause.

La salle « Les Sorbiers » a une superficie de 320 m². Elle comporte un office avec une cuisine ultra moderne, tout inox, on y accède par l'arrière, une pièce de rangement pour la vaisselle ; une pièce de rangement du mobilier avec des chariots pour le transporter, des toilettes bien évidemment, un bar qui est derrière vous, une salle de repos destinée aux enfants qui pourront dormir pendant que les adultes poursuivront la soirée, et enfin la salle dans laquelle nous nous trouvons. Utilisée dans sa totalité, elle pourra accueillir 150 personnes en espace repas, 250 en configuration théâtre, et 400 personnes debout.

Il y aura la possibilité d'en utiliser qu'une partie (pour une cinquantaine de personnes) en fermant la cloison qui est également derrière vous.

A l'extérieur, il y a sur le devant 2 terrains de pétanque, et il y aura des bancs comme je l'ai déjà indiqué. Enfin il y a 65 places de parking, dont 3 pour les handicapés.

Comme vous pouvez le constater cette salle est très lumineuse avec une belle vue sur la vallée et sur la basilique. Moderne et chaleureuse, elle est faite d'une structure entièrement en bois ; elle s'inscrit dans le cadre du développement durable et des bâtiments basse consommation.

En effet l'isolation est conséquente tant sur le plan vitrage qu'au niveau des murs et du plafond. Sur le plan phonique, elle répond scrupuleusement aux normes actuelles, il y a en effet un système de coupure automatique au dessus de 100 décibels.

Le chauffage est assuré par le sol, ce qui a évité la pose de nombreux radiateurs, avec la nécessité de les régler, de les purger.

Sa conception a demandé 4 mois, le choix des intervenants a été fait au mois de mars 2012 et la délibération pour sa réalisation a été votée à l'unanimité le 22 mars 2012.

Le montant de l'ensemble, c'est-à-dire, terrain, études, conception, suivi, branchements, équipements nécessaires au fonctionnement, construction, s'élève à plus d'un million d'euros. Le coût de la construction seule est de 900000 euros.

Nous avons bénéficié d'une subvention de 80000 euros de la part du Conseil Général et de 8500 euros au titre de la réserve parlementaire de Nicole Ameline. Je les remercie pour ces aides. Une partie de la dépense, notamment l'achat du terrain, de certains équipements, a été financée sur les fonds propres de la commune. Mais la plus grosse partie, c'est-à-dire la construction, a fait l'objet d'un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne.

C'est un investissement conséquent pour notre commune, mais nous l'avons décidé après mûre réflexion et de façon unanime, après avoir fait en

sorte de ne plus avoir de dépenses importantes sur le patrimoine de la commune (école, presbytère, église, mairie...) pour les années à venir.

Les collectivités locales et territoriales sont souvent décriées pour leurs dépenses, mais je rappelle qu'en matière d'investissement leur contribution est trois fois plus importante que celle de l'état.

Et à notre échelle, nous avons le sentiment d'avoir apporté notre contribution à l'économie locale, à l'emploi et à la bonne image de tous ceux qui ont travaillé à cette réalisation.

Ce sont 11 entreprises et artisans qui ont œuvré à la construction de cette salle.

entreprises ayant participées à la construction de la salle "Les Sorbiers"

étude de sol	FONDOUEST		
Contrôle technique	BUREAU VERITAS		
SPS (sécurité protection santé)	APAVE		
Lot 1 terrassement VRD espaces verts	EIFFAGE	Vertville et Campagne	
Lot 2 maçonnerie	LECONTE	Carneiro	
Lot 3 Charpente ossature bardage	CPL BOIS	Depussay	Dietsch Neal Dorje
Lot 4 Etanchéité	SEO	Yilmaz	
Lot 5 Menuiserie	AFM		
Lot 6 Menuiserie bois	SEEL LAUGEOIS		
Lot 7 Plâtrerie sèche	ISOPLAF		
Lot 8 Electricité VMC	CHRETIEN		
Lot 9 Plomberie Chauffage	JACKY MARIE		
Lot 10 Plafonds suspendus	QUALIPROFIL		
Lot 11 Peinture	PIERRE		
lot 12 Carrelage	LECONTE	Planichape	Ozouf
Notaire	Maître OUTREQUIN		
Géomètre	Brice MERMIN		
panneaux	LARCHER	SIGNATURE	
Huissier pour affichage	Etude MANCHEC FILY		
Dossier d'appel d'offres	MEDIALEX	REPRO SERVICE	
Installation cuisine	TECHNOREST		
réseaux	ERDF SAUR EDF SDEC	France TELECOM	
Mobilier	TRIGANO		
Equipements vaisselle	METRO		
protection incendie	ISOGARD		
Architecte	Alain LEMONNIER		

Nous les remercions pour leur implication, pour la qualité de leur travail, vous en voyez le résultat, et aussi pour les bons rapports humains que nous avons entretenus, même si de temps en temps nous leur avons mis la pression ! Nous sommes ravis de leur avoir donné du travail et nous ne doutons pas que la salle des Sorbiers représentera une bonne référence pour eux.

La réussite d'un tel projet repose bien évidemment sur la qualité des travaux réalisés par les entreprises, mais elle repose également beaucoup sur la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire, le suivi, la coordination des intervenants, la vérification permanente qu'il y a bien adéquation entre le cahier des charges et les résultats, et sur la prise de mesures complémentaires éventuellement en cours de réalisation.

A cet égard je voudrais remercier chaleureusement le cabinet d'architecte Alain Lemonnier de Douvres la Délivrande, Alain Lemonnier a beaucoup échangé avec nous dans la phase de conception, il a su prendre en compte nos souhaits et nous faire bénéficier de ses expériences précédentes et de sa parfaite connaissance des nouvelles règles en matière d'urbanisme. En sa qualité de maître d'œuvre, il a été présent tout au long de ce chantier, et nous avons apprécié sa rigueur, sa réactivité, sa maîtrise des dépenses et sa disponibilité (je l'ai effectivement souvent sollicité par téléphone).

Nous avons tenu avec lui une quarantaine de réunions hebdomadaires de chantier. Ces réunions se sont déroulées en présence des entreprises et de la commission communale mise en place dès le début du chantier, commission constituée de Pierre Anfry, Jacques Vivien, Didier Vaillant-Perus, Yannick Bove et moi-même. Je remercie mes collègues pour leur implication, pour le temps qu'ils ont consacré avec moi à ce suivi nécessaire.

J'en profite également pour remercier les conseillers qui ont travaillé sur le projet cuisine et plus particulièrement Huguette Houssaye qui a pris en charge toute la partie équipements, ustensiles de cuisine, mise en place de l'inventaire...

Voilà donc résumé le début de l'histoire de cette salle « Les Sorbiers » à qui nous souhaitons longue vie.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans vous parler de Maurice Durand, Glosien de longue date, que beaucoup d'entre vous ont connu.

Maurice Durand qui nous a quitté il y a 3 ans, était un homme pour qui j'avais beaucoup d'affection. Je l'avais surnommé Monseigneur, à cause de son allure altière, sa façon de marcher, sa casquette vissée sur la tête.

Facétieux il ne manquait jamais l'occasion de faire de bonnes blagues, il s'en régala. Il m'arrivait de boire un café de temps en temps, le matin avec lui au café du village. Et subrepticement il avait réussi à deux reprises à me faire verser une rasade de calvados dans mon café, avec la complicité du cafetier...Il

me disait que c'était pour que je sois en forme pour la mairie et pour la commune... !! Mais lui ne buvait pas.

Maurice Durand était le propriétaire du terrain sur lequel a été érigée notre salle. Et il m'avait toujours dit qu'il ne vendrait ce terrain qu'à la commune pour y construire sa salle. Sa famille ici présente a respecté sa parole et je l'en remercie.

D'où il est aujourd'hui, Maurice Durand ne doit plus reconnaître son terrain, mais il doit être heureux de voir cette réalisation et de nous voir tous ensemble.

Je vous remercie pour votre attention.